



Direction des Familles et de la Petite Enfance

2019 DFPE 155 Appel à projets en vue de l'expérimentation de la collecte et du traitement des couches-culottes usagées – Subvention (93 600 euros) et convention avec l'entreprise « Les Alchimistes ».

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le 12 octobre dernier a été lancée la démarche Priorité petite enfance. Rassemblant l'ensemble des acteurs de la petite enfance, professionnel.le.s des crèches municipales et associatives, assistant.e.s maternel.le.s, associations d'accompagnement à la parentalité, PMI et ouverte aux parents, elle vise à soutenir la qualité des pratiques professionnelles et de l'information délivrée aux familles, l'innovation et le croisement des pratiques entre les différents modes d'accueil. A la suite des ateliers qui ont permis de riches échanges et la définition d'axes de travail principaux autour de l'accueil des enfants en situation de handicap, la dynamique de passerelles entre la crèche et l'école maternelle, le développement de nouvelles modalités d'information des familles et la place du langage dans l'épanouissement du jeune enfant, la déclinaison de la démarche s'est poursuivie dans de nombreux arrondissements.

Parmi les propositions de Priorité Petite enfance, le soutien à toutes les démarches d'innovation et de développement durable au quotidien dans les structures de la petite enfance est encouragé.

Dans le cadre de la stratégie parisienne « zéro déchet » visant à mettre fin à l'enfouissement et à l'incinération des déchets pouvant être valorisés, il s'agirait de valoriser les 7 millions de changes usagés provenant chaque année des établissements de petite enfance. En l'absence d'une filière industrielle répondant à ce besoin, ces changes usagés sont actuellement retraités par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) au titre des ordures ménagères résiduelles et incinérés.

Un appel à projets en vue d'une expérimentation, dans un territoire parisien, de la collecte et du traitement des couches-culottes usagées a été lancé par la DFPE auprès des très petites entreprises, des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (TPE/PME/ETI).

Le support juridique retenu pour cet appel à projets est le règlement d'intervention « Innov'up » associé à la convention conclue entre la Ville de Paris et la Région Ile-de-France autorisant la Ville de Paris à attribuer des aides aux entreprises. Dans ce cadre, la subvention sollicitée ne peut représenter plus de 45% toutes aides publiques confondues et le plafond est fixé à 100 000 euros.

Compte-tenu du caractère innovant de l'objet de cet appel à projets, une seule entreprise a déposé un projet : « Les Alchimistes ». Son projet intitulé « Les couches fertiles des Alchimistes » a pour objectif d'expérimenter une filière de collecte et de compostage des couches usagées.

« Les Alchimistes » sont une petite entreprise, agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, qui a pour projet de collecter et de composter les déchets en ville dans le but de la revégétaliser. Leur première réalisation à Paris est la création d'une filière locale de collecte et de compostage des déchets organiques des professionnels et des ménages. Le composteur mécanique est installé aux « [Grands Voisins](#) » sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. L'entreprise développera prochainement des projets du même type à Lyon et à Toulouse.

En concertation avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), «Les Alchimistes» mènent, depuis quatre ans, un travail de recherche sur le compostage des couches. Ce travail est porté par un consortium de recherche associant entreprises industrielles et laboratoires publics. La mise au point d'une couche 100% compostable et des méthodes de prétraitement du compostage, de compostage ainsi que les analyses des risques environnementaux sont définies dans ce cadre. Un budget de 400 000 € est alloué à ce travail de recherche pour réaliser un suivi scientifique de haut niveau.

Les Alchimistes proposent deux axes pour leur projet parisien selon la nature des couches :

- Axe 1 - Développement d'une filière de collecte et de compostage de couches 100% compostables mises au point par Celluloses de Brocéliande: l'expérimentation se déroulerait dans des crèches du réseau Crescendo localisées dans le nord-est parisien. La gestion des couches usagées depuis le tri à la source jusqu'à la prise en charge de la collecte par « les Alchimistes » au niveau du local à poubelle fera l'objet d'une concertation avec les personnels de crèche lors de la phase préparatoire. Plusieurs solutions seront étudiées pour le tri au niveau des zones de change : l'utilisation de sacs en bioplastique compostable dans les poubelles existantes, l'installation de nouvelles poubelles ou de bacs dotés d'un dispositif anti-odeurs. La collecte sera réalisée en vélo-remorque avec assistance électrique comme c'est le cas actuellement pour la collecte de biodéchets. « Les Alchimistes » proposent de mettre en œuvre le compostage de ces couches sur un nouveau site de compostage localisé à la Caverne, une ferme urbaine souterraine installée dans un parking désaffecté appartenant à un bailleur social dans le 18^{ème} arrondissement. En fonction des contraintes techniques, un site de repli plus vaste est possible sur l'île Saint-Denis.
- Axe 2 - Traitement par compostage des couches standard : « Les Alchimistes » proposent de collecter les couches de crèches municipales pour tester le procédé de traitement et analyser le compost issu des couches standard. L'enjeu de ce second axe n'est pas de tester le processus de collecte mais bien de produire un compost issu des couches standard et de l'analyser pour établir ensuite des comparaisons sur la qualité du produit final résultant des deux types de couches (compostables ou standard). Concrètement, plusieurs vagues successives de collecte (3 à 6) seront organisées dans un panel de crèches municipales pour constituer des lots faisant chacun environ 1000 litres. Ces lots seront acheminés sur la plateforme expérimentale de compostage gérée par leur partenaire APESA, un centre technologique au service de l'environnement. Le prétraitement sera réalisé avec une machine prototype mise au point par « Green Creative »¹ permettant de séparer les films et l'enveloppe plastique de la couche de sa garniture en amont de la mise en compostage. Le compost sera analysé par un laboratoire du CNRS spécialisé en

¹ « Green Creative » est une entreprise industrielle française qui conçoit et fabrique une nouvelle génération d'équipements au service d'une meilleure valorisation des déchets.

chimie afin de mesurer la présence de polluants, de résidus de médicaments et de polymères superabsorbants.

Le budget de ce projet est de 208 000 € :

- la Ville de Paris est sollicitée à hauteur de 93 600 € sur deux ans ce qui représente 45% du budget global conformément au règlement d'intervention « Innov'up » ;
- le reste du budget sera financé par une fondation privée « FAMAE »² à hauteur de 80 000 € et sur les fonds propres des « Alchimistes » pour un montant de 34 400 €.

Le calendrier de réalisation du projet sera le suivant :

- Avril à juillet 2019 : phase de préparation (concertation avec les personnels de crèches, commande du matériel, aménagement et mise en place du site de compostage) ;
- Septembre 2019 : lancement de la collecte ;
- Septembre 2019 à juillet 2020 : expérimentation (déploiement des collectes, compostage des couches) ;
- Août 2020 à octobre 2020 : analyse du produit et bilan environnemental.

Je vous propose de soutenir le projet « Les couches fertiles des Alchimistes » de l'entreprise « Les Alchimistes », grâce au versement d'une subvention de 93 600 euros, qui sera effectué sur deux exercices : 50% de la subvention sera versée en 2019 et les 50% restants en 2020 sous réserve des crédits disponibles et effectivement votés au budget de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

² FAMAE est une fondation privée qui soutient des inventeurs pour les aider à créer des objets simples et innovants réduisant fortement l'empreinte environnementale dans les domaines des déchets, de l'eau, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'énergie.

2018 DFPE 155 Subvention (93.600 euros) et convention avec l'entreprise « Les Alchimistes » pour l'expérimentation de la collecte et du traitement des couches-culottes usagées.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention et convention avec l'entreprise « Les Alchimistes » ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'entreprise « Les Alchimistes » pour l'expérimentation de la collecte et du traitement des couches-culottes usagées.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 93 600 euros est attribuée à l'entreprise « Les Alchimistes » (N° SIMPA 188818, n° dossier 2019_00429)

Article 3 : La dépense correspondante à 50% de ce montant sera imputée sur le chapitre fonctionnel 934, destination 42210050, nature 65748 du budget de fonctionnement de l'année 2019 de la Ville de Paris. Le solde sera versé en 2020 sous réserve des crédits disponibles et effectivement votés au budget de la Ville de Paris.